Informations de base

CNS - Procédure de consultation Règlement 2000/0208(CNS)	Procédure terminée
Euro: protection contre le faux monnayage pour les pays ayant ou n'ayant pas adopté l'euro Modification 2007/0192A(CNS) Modification 2007/0192B(CNS) Sujet 5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro 7.30.30.10 Lutte contre la contrefaçon	